

ADOUCISSEUR D'EAU COMPACT 20L

Notice originale



Contact fabricant

BWT

103, rue Charles Michels F-93206 Saint Denis Cedex

E-Mail : bwt@bwt.fr

Téléphone : +33 149 2245-00

SOMMAIRE

1 - PRESCRIPTIONS D'EMPLOI

- 1.1. Usage
- 1.2. Déballage
- 1.3. Emplacement
- 1.4. Interventions
- 1.5. Plomberie
- 1.6. Electricité
- 1.7. Manipulation de produits chimiques
- 1.8. Intégrité du produit
- 1.9. Références normatives

2 - GARANTIE

3 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE L'ADOUCISSEUR

4 - INSTALLATION - VUE D'ENSEMBLE

- 4.1. Équipements fournis :
- 4.2. Équipements complémentaires

5 - PROCÉDURE D'INSTALLATION

6 - PROGRAMMATION

7 - MISE EN SERVICE

- 7.1. Réglage de la dureté résiduelle

8 - FONCTIONNEMENT

- 8.1. Chargement en sel
- 8.2. Régénération manuelle
- 8.3. Coupure de courant
- 8.4. Indicateur de débit

9 - ENTRETIEN & MAINTENANCE

- 9.1. Entretien
- 9.2. Maintenance

10 - INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES

11 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 11.1. Caractéristiques d'environnement
- 11.2. Caractéristiques de fonctionnement

Nous vous remercions de votre confiance en **BWT** avec l'acquisition de cet adoucisseur.

IMPORTANT : avant tout raccordement, mise en eau et utilisation, lire attentivement cette notice.
Le non-respect de ses prescriptions entraîne la déchéance de la garantie.

1 - PRESCRIPTIONS D'EMPLOI

1.1. Usage

Cet appareil n'est pas destiné à potabiliser l'eau. C'est pourquoi, s'il distribue de l'eau destinée à la consommation humaine, il doit être alimenté d'une eau brute respectant déjà les limites et références de qualité de la réglementation en vigueur.

1.2. Déballage

Vérifier que l'appareil ou son emballage n'ont pas été endommagés pendant le transport. Ne pas utiliser l'appareil en cas de dommage apparent et contacter le vendeur.

1.3. Emplacement

L'appareil doit être installé à un emplacement

- propre et sec, correctement ventilé et inaccessible à des personnes non autorisées
- protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques

1.4. Interventions

Le propriétaire de l'appareil doit s'assurer que toute opération d'installation, d'entretien ou de maintenance est menée par une personne dûment habilitée, disposant des connaissances requises et des outils et équipements adaptés, et ayant pris connaissance et compris cette notice.

Ces interventions doivent être accomplies conformément aux règles de l'art et normes applicables au local où est installé l'appareil, en particulier en matière de plomberie, d'électricité, et de manipulation des produits chimiques, voir ci-après.

1.5. Plomberie

Si les canalisations d'arrivée d'eau brute et de départ d'eau adoucie comprennent des dispositifs pouvant engendrer des coups de bâlier (notamment : des électrovannes) des anti-bâliers efficaces doivent être installés.

1.6. Electricité

Eviter toute rallonge ou multiprise pour raccorder électriquement l'appareil.

Vérifier la conformité du circuit électrique aux normes en vigueur, en particulier en matière de raccordement à la terre et de protection électrique.

Ne pas tenter de raccorder l'appareil si son câble d'alimentation électrique est endommagé. S'adresser au vendeur pour obtenir un ensemble complet transformateur et câble.

Avant raccordement de l'appareil, couper l'alimentation de la prise de courant qui lui est destinée, à l'aide du disjoncteur ou en retirant le fusible de la ligne concernée.

Si l'appareil est installé à proximité d'une installation à forte émission de parasites électromagnétiques (exemple : transformateur), il est nécessaire de compléter sa protection face aux parasites usuels par un antiparasitage adapté et un raccordement par câble blindé.

Ne pas ouvrir le boîtier électrique de l'appareil sans habilitation. **Danger d'électrocution.**

1.7. Manipulation de produits chimiques

Si l'entretien de l'appareil fait appel à des produits chimiques, leur utilisateur doit en connaître les éventuels dangers et utiliser les protections individuelles ou collectives requises pour les annuler.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ni avec un produit contenant des solvants du plastique.

1.8. Intégrité du produit

Cet appareil ne peut pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

1.9. Références normatives

Cet appareil est conforme à :

- les directives 2004/108/CE (jusqu'au 19/04/2016) et 2014/30/UE (à partir du 20/04/2016) relatives à la compatibilité électromagnétique.
- les directives 2006/95/CE (jusqu'au 19/04/2016) et 2014/35/UE (à partir du 20/04/2016) relatives au matériel destiné à être employé dans certaines conditions de tension.
- la directive 2006/42/CE du 17/05/2006 relative aux machines et modifiant la directive 98/37/CE.
- la directive 2011/65/UE du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques modifiant la directive 2002/95/CE.
- la directive 97/23/CE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais non soumis aux catégories de I à IV et, à ce titre, non concerné par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.
- Le niveau de pression acoustique d'émission est inférieur à 70 dB.



Ce symbole atteste que le produit souscrit à la directive européenne relative aux Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des containers prévus à cet effet et leur élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.

2 - GARANTIE

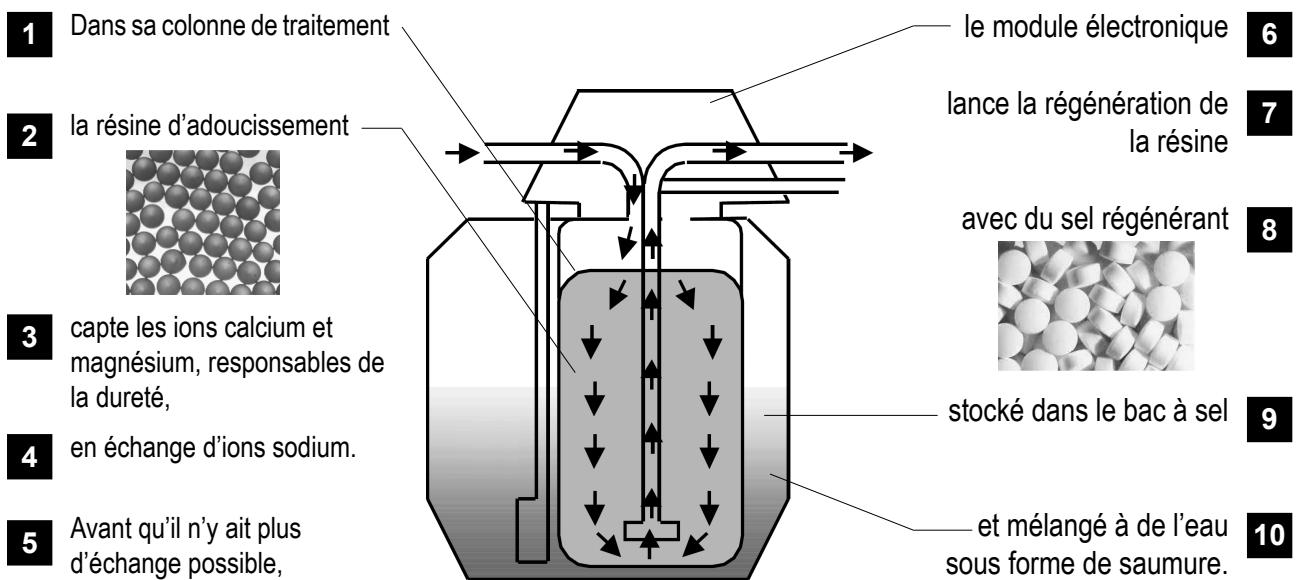
La garantie est assujettie aux dispositions légales du pays de commercialisation (en France : Code de la Consommation), complétées d'éventuels suppléments offerts par la marque de l'appareil.

Veuillez consulter le site Internet de la marque de votre adoucisseur, dans les pages «Service».

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- installation sur de l'eau non potable,
- non-respect des prescriptions de ce chapitre,
- non-respect des consignes d'installation, chapitre «PROCEDURE D'INSTALLATION»,
- non-respect des consignes données dans les chapitres «ENTRETIEN ELEMENTAIRE et MAIN-TENANCE»,
- non-respect des caractéristiques d'environnement données dans le chapitre «CARACTERIS-TIQUES TECHNIQUES».

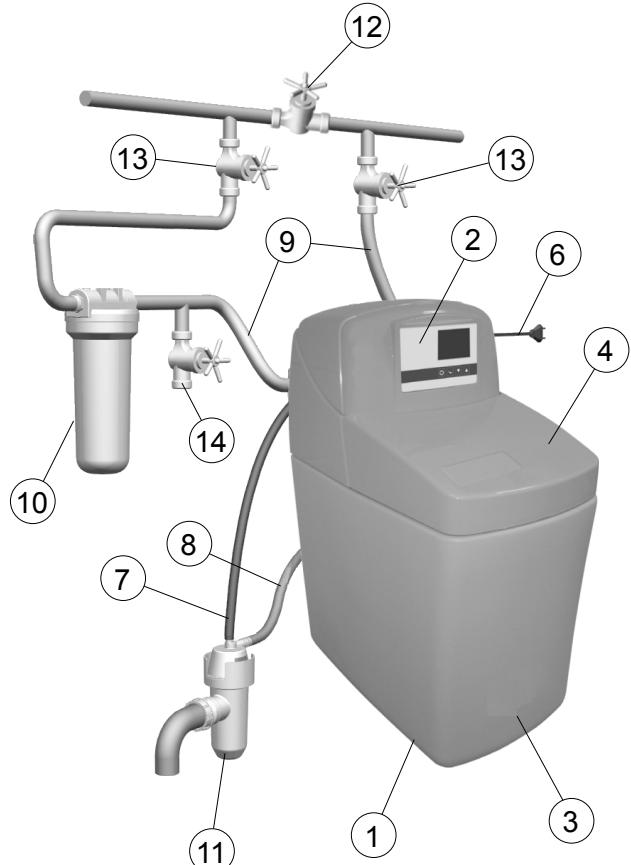
3 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE L'ADOUCISSEUR



4 - INSTALLATION - VUE D'ENSEMBLE

4.1. Équipements fournis :

1. Adoucisseur (représentation non contractuelle)
2. Coffret de commande
3. Bac à sel
4. Trappe à sel
5. Régulateur à saumure (non représenté)
6. Alimentation électrique
7. Flexible d'évacuation
8. Trop-plein du bac à sel



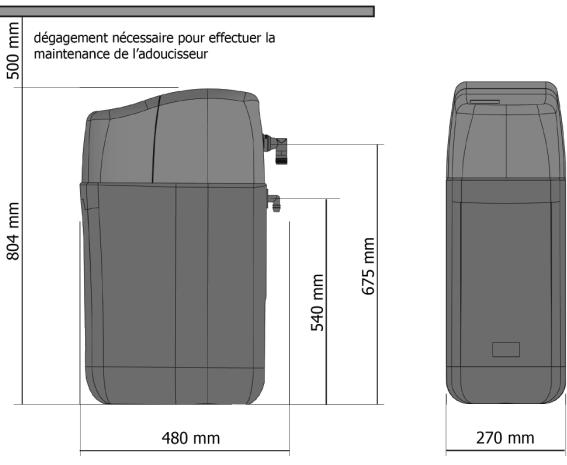
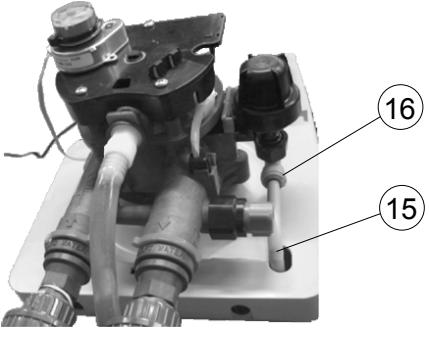
4.2. Équipements complémentaires (suivant le modèle et la marque) :

9. Flexibles de raccordement
10. Préfiltre à cartouche
11. Siphon égout
12. Robinet de by-pass
13. Robinets d'isolement
14. Robinet de puisage jardin

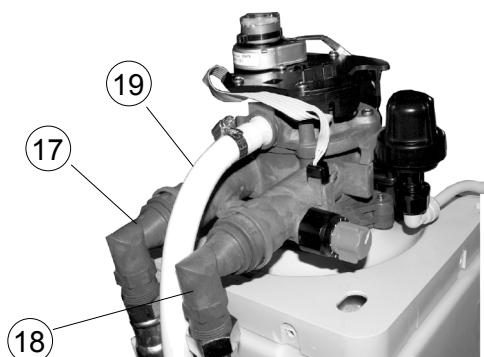
Il convient à l'installateur de s'assurer que l'installation n'engendre pas de coups de bâliers pouvant être néfastes au bon fonctionnement de l'appareil. Il est fortement recommandé de raccorder l'appareil avec des flexibles.

5 - PROCÉDURE D'INSTALLATION

Les numéros en gras ci-après sont ceux des repères du chapitre 4 «INSTALLATION - VUE D'ENSEMBLE»

Étape	Consignes
Vérifier la pression du réseau	La pression doit être comprise entre 1,7 et 5 bar. Au-delà de 5 bar, installer un réducteur de pression.
Vérifier l'alimentation électrique	Vérifier la présence d'une prise de courant 230V à moins de 1,20 mètre
Insérer un piquage d'eau non adoucie (14)	Si vous souhaitez conserver de l'eau dure (arrosage jardin etc.)
Installer le préfiltre (10) en option.	Positionner et monter le préfiltre sur la canalisation en amont de l'adoucisseur. Respecter le sens de circulation de l'eau indiqué sur la tête du filtre. Fixer la tête de filtre au mur à l'aide de l'équerre fournie, sans trop serrer les vis sur la tête.
Installer les robinets de by-pass (12) et d'isolement (13) suivant le modèle et la marque de l'appareil.	Installer les robinets sur la canalisation en veillant au sens de passage de l'eau. Mettre le robinet de by-pass (12) en position ouvert et les robinets d'isolement (13) de l'adoucisseur en position fermée.
Positionner l'adoucisseur (1)	Pré-positionner l'appareil sur son emplacement définitif (voir dimensions ci-contre). Le sol doit être propre et horizontal. Les accès au coffret de commande (2) et à la trappe à sel (4) doivent rester dégagés.
	
Raccorder le régulateur à saumure	Soulever le coffret de commande (2) Connecter le tubing (15) sur le raccord rapide (16).
	

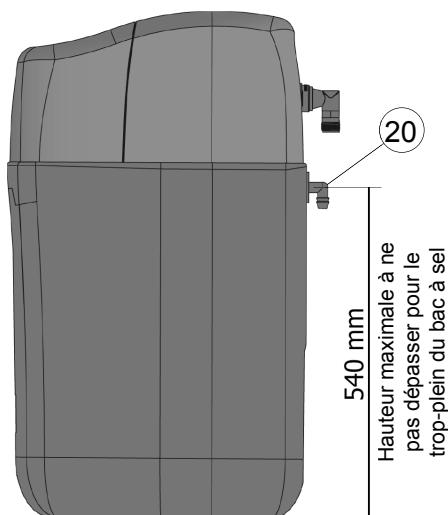
Raccorder la vanne



Monter les flexibles d'entrée et sortie (9) Ø3/4" DN20 femelle respectivement sur les raccords entrée (17) et sortie (18) de la vanne.

Monter le flexible d'évacuation transparent (7) Ø13 mm intérieur, Ø19 mm extérieur) sur le raccord cannelé (19) et le serrer avec un collier Serflex.

Raccorder les évacuations à l'égout



Raccorder le flexible d'évacuation transparent (7) à l'égout.

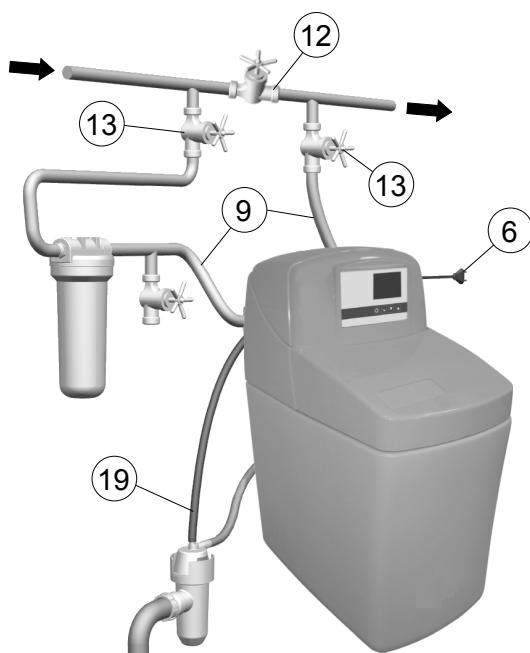
En option, le siphon (11) assure la protection réglementaire EN1717 du circuit d'eau domestique des retours d'égout.

Raccorder le tuyau souple de trop-plein du bac à sel (8) à l'embout cannelé (20).

L'écoulement du trop-plein de bac à sel doit impérativement être gravitaire. Il doit avoir un tracé le plus simple et le plus court possible.

Sinon, installer un système de relevage compatible avec des eaux saumurées.

Terminer le raccordement et purger l'air



(représentation non contractuelle)

Avant de mettre l'installation en eau, purger et rincer correctement les canalisations en amont de l'adoucisseur.

Raccorder les flexibles d'entrée et sortie (9) sur la canalisation en respectant le sens de circulation de l'eau.

Le by-pass (12) doit être en position ouverte, les vannes d'entrée et de sortie (13) de l'adoucisseur doivent être fermées.

Ouvrir progressivement la vanne d'isolement en amont de l'installation (13), l'eau s'écoule vers l'égout par le tuyau transparent (19).

Brancher électriquement l'appareil (6), le moteur tourne jusqu'à sa position de démarrage (environ une dizaine de minutes).

A la fin du processus, fermer la vanne de by-pass (12) et ouvrir doucement la vanne de sortie (13).

6 - PROGRAMMATION

Touche	Nom	Fonction
	Haut	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement vers le haut sur une liste de choix Augmentation / changement d'un paramètre
	Bas	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement vers le bas sur une liste de choix Diminution / changement d'un paramètre
	Entrée/Validation	<ul style="list-style-type: none"> Entrée dans un menu Validation d'un paramétrage
	Régénération	<ul style="list-style-type: none"> Un appui court (moins de 6 secondes) lancera une régénération à l'heure programmée. Si la touche est activée de nouveau (moins de 6 secondes), la régénération demandée est annulée. Un appui long (6 secondes) lance une régénération manuelle immédiatement.

Les étapes suivantes sont nécessaires et suffisantes pour programmer l'appareil.

Vous devez simplement connaître la dureté de l'eau dure (concentration en calcaire), mesurée au préalable ou connue de par les informations du réseau public de distribution d'eau.

Étapes	Affichage à l'écran	But	Comment faire	Touche
1	700	Accès à la programmation	Appuyer 2 secondes	
2	SET 00 : __ Time	Régler l'heure	Appuyer sur ou	
3	SET __ : 00 Time	Régler les minutes	Appuyer sur ou	
4	HARDNESS SET 300	Saisir la dureté en entrée de l'appareil exprimée en mg/l. La dureté de l'eau à traiter est mesurée en °f. Il faut multiplier le résultat par 10 pour obtenir la valeur en mg/l.	Appuyer sur ou	
5	SET 02 : 00 RECHARGE TIME	Régler l'heure de régénération	Appuyer sur ou	
6	CC	Saisir le type de sel régénérant	Appuyer sur ou	
7	FLOW 12 : 00 Time	Mode service		

7 - MISE EN SERVICE

7.1. Réglage de la dureté résiduelle

La dureté, aussi appelée TH (Titre Hydrotimétrique), se mesure en °f (degrés français).

1°f = 10 milligrammes de «calcaire» présents dans un litre d'eau.

La mesure de la dureté s'effectue avec un kit d'analyse par bandelettes ou réactif liquide coloré. Voir plus loin le chapitre «ENTRETIEN ÉLEMENTAIRE».

Il est possible de mitiger l'eau adoucie par l'appareil avec l'eau dure, par un mitigeur situé à l'arrière de la vanne, afin d'obtenir une dureté résiduelle de quelques degrés (généralement de 12°f à 15°f).



Serrer complètement la molette verte (21) (sens des aiguilles d'une montre).

L'eau en sortie d'appareil est alors 100% adoucie (TH = 0°f)

Desserrer d'un cran la molette verte (21).

L'eau en sortie est légèrement mitigée à l'eau dure.

Mesurer la dureté résiduelle et réitérer le desserrage jusqu'à obtenir la valeur souhaitée.

NOTA : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de définir la dureté résiduelle compatible avec les dispositifs et appareils installés en aval.

8 - FONCTIONNEMENT

8.1. Chargement en sel

L'appareil a recours à du sel régénérant en pastilles (ou galets), à recharger régulièrement dans le bac à sel. Se reporter au chapitre «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES» pour connaître la capacité de stockage en sel du bac de votre adoucisseur et sa consommation de sel par régénération. Le sel doit être conforme à la norme EN 973 (chlorure de sodium pour le traitement d'eau).

8.2. Régénération manuelle

Un appui long de 6 secondes sur la touche **R** lance la régénération immédiatement.

8.3. Coupure de courant

L'adoucisseur dispose d'une mémoire électronique qui maintient les paramètres de programmation jusqu'à 72 heures. Au-delà, dès le retour de l'alimentation l'affichage «0h00» clignote. Dans ce cas, l'heure devra être réglée de nouveau, voir chapitre «PROGRAMMATION».

8.4. Indicateur de débit

En fonctionnement normal, l'affichage de débit «Flow» clignote à la fréquence d'un litre.

9 - ENTRETIEN & MAINTENANCE

9.1. Entretien

Cet entretien est à la portée d'un intervenant sans autre formation que la lecture attentive des consignes ci-après, qu'il est fortement recommandé de suivre pour que l'adoucisseur maintienne durablement ses performances.

Pour se procurer les consommables, contacter votre installateur, à défaut le service après-vente sur le site internet de la marque de votre adoucisseur, ou à défaut commander sur www.selfaquashop.fr

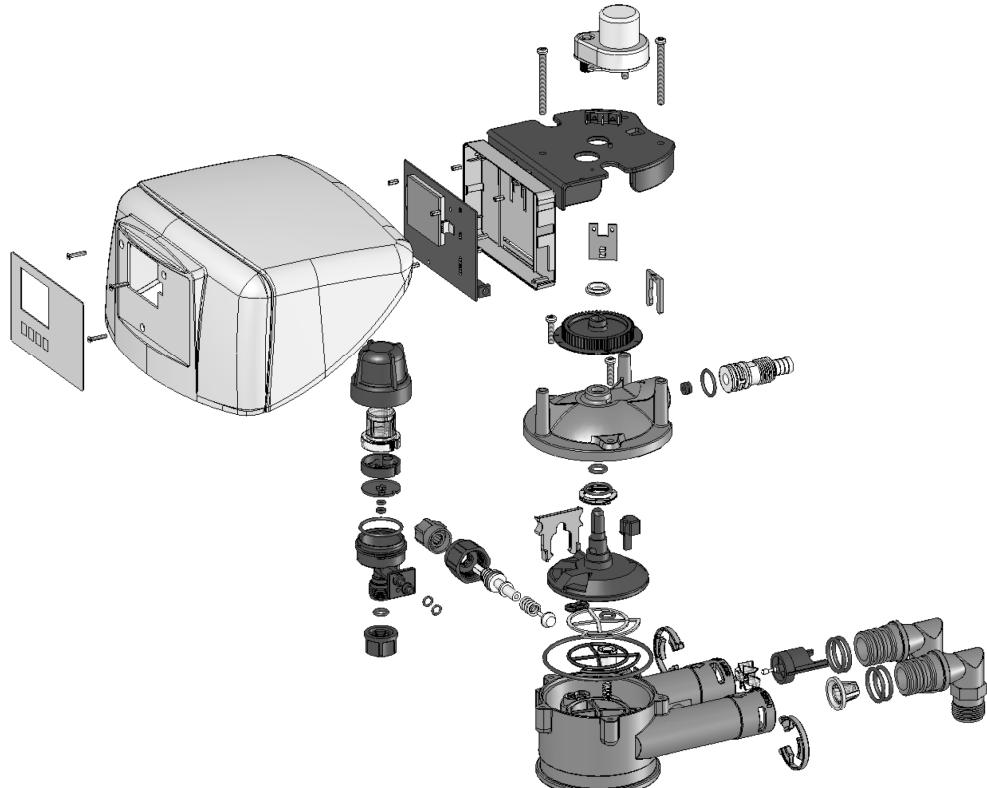
Consigne d'entretien	Fréquence et références des consommables
Vérifier le niveau de sel dans le bac	Chaque semaine et faire l'appoint si nécessaire
Vérifier la programmation	Vérifier l'heure indiquée sur l'afficheur ainsi que le clignotement de l'indication «Flow» lors d'un soutirage d'eau traitée.
Changement d'heure	
Modifier le changement d'heure instauré dans certains pays (heure d'hiver et heure d'été).	Le changement d'heure n'est pas automatique. Il convient de modifier l'affichage de l'heure suivant les indications décrites au chapitre «PROGRAMMATION».
Remplacement du manchon filtrant	
Changer le manchon filtrant du filtre en amont de l'adoucisseur si celui-ci est installé (en option).	Tous les 6 mois ou plus fréquemment si une chute de pression est constatée aux robinets.
Vérification, nettoyage, désinfection.	
- Recourir au pack AQA clean ou équivalent qui fournit les produits adéquats et précise leur bon usage grâce à sa notice.	Une fois par an :
- Contrôler la dureté de l'eau dure en amont et de l'eau adoucie en aval de l'appareil avec le kit d'analyse.	<ul style="list-style-type: none">- Pack AQA clean comprenant :<ul style="list-style-type: none">• test de dureté• agent nettoyant• agent désinfectant- Test de dureté seul- Agent nettoyant seul

9.2. Maintenance

Interventions à prévoir **a minima** pour une performance durable de l'appareil, et à confier à un professionnel, en particulier dans le cadre d'un contrat.

Pour toute information sur la maintenance, connectez-vous sur le site internet de la marque de votre adoucisseur, sur les pages Services.

Consigne de maintenance	Fréquence de remplacement	Pièces d'usure
Contrôle d'état général		
<ul style="list-style-type: none"> • Teste de régénération • Vérifier la programmation • Contrôler les organes internes de la vanne et nettoyage • Nettoyer le bac à sel 	Annuel	-
Remplacement du filtre d'entrée	annuel	oui
Remplacement des organes internes	Tous les 2 ans	oui
Remplacement de la turbine	Tous les 3 ans	oui
Remplacement de l'hydro-injecteur	Tous les 3 ans	-
Remplacement de la ligne de saumurage	Tous les 3 ans	-
Remplacement du moteur	Tous les 5 ans	-
Remplacement des flexibles entrée/sortie	Contrôle annuel	-
<ul style="list-style-type: none"> • Si le contrôle révèle une dégradation 		



10 - INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES

Incidents	Causes	Remèdes
L'eau en sortie d'adoucisseur est dure.	Moins de 15cm de sel dans le bac à sel.	Remettre du sel (4) dans le bac à sel (3).
	Pas d'alimentation électrique de l'appareil.	Vérifier les connexions électriques et que l'appareil est branché (6).
	Le robinet de by-pass (12) est ouvert.	Mettre l'appareil en position service.
	Le réglage de la dureté (21) est ouvert au maximum.	Régler la dureté résiduelle, voir paragraphe «MISE EN SERVICE»
	Variation de la dureté de l'eau en entrée.	
	Le tuyau d'évacuation des eaux de régénération (7) est pincé ou obturé.	Relancer une régénération manuellement, voir paragraphe «FONCTIONNEMENT».
L'eau coule à l'égout en permanence par le tuyau d'évacuation des eaux de régénération (7).	Problème hydraulique pendant la régénération (chute de pression d'eau)	Vérifier et remplacer le manchon filtrant du filtre (10) en amont.
	L'appareil est en régénération.	Attendre la fin du cycle complet. Si l'eau ne s'arrête pas, malgré la position service, isoler l'appareil (le mettre en by-pass) et appeler le Service après-vente
Problème d'affichage : Affiche «ERR 1» et alarme sonore se déclenche.	Cycle de régénération ne s'est pas arrêté en position service.	Débrancher électriquement l'appareil plus de 10 secondes et le rebrancher = annulation du message d'erreur. Si le problème persiste après 10 minutes; appeler le service après-vente
Affichage «SALT » et l'alarme sonore se déclenche.	Sel de mauvaise qualité ou bac à sel colmaté (3).	Retirer le sel et nettoyer à l'eau froide le bac. Remettre du sel neuf.

11 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

11.1. Caractéristiques d'environnement

Caractéristiques	Unités	COMPACT 20L
Tension d'alimentation	V Hz	200 min. & 250 max. 50/60
Pression maximale statique	bar	5
Pression minimale dynamique	bar	1,7
Température minimale de l'eau	°C	5
Température maximale de l'eau	°C	30
Température minimale de l'air ambiant	°C	5
Température maximale de l'air ambiant	°C	40

11.2. Caractéristiques de fonctionnement

Caractéristiques	Unités	COMPACT 20L
Volume de résine	litres	20
Consommation de sel par régénération (*)	kg	2,5
Capacité de stockage de sel	kg	24
Charge au sol	kg	65
Capacité de traitement pour un abattement de dureté de 15°f	litres	6600
Capacité de traitement pour un abattement de dureté de 20°f	litres	5000
Capacité de traitement pour un abattement de dureté de 25°f	litres	4000
Capacité de traitement pour un abattement de dureté de 30°f	litres	3300
Capacité de traitement pour un abattement de dureté de 35°f	litres	2800
Capacité de traitement pour un abattement de dureté de 40°f	litres	2500
Consommation moyenne d'eau par régénération (*)	litres	125 (à 4 bar)
Consommation électrique en service	VA	1
Consommation électrique en régénération	VA	1

(*) - En fonction des réglages et des impératifs de fonctionnement liés à l'eau à traiter et aux conditions d'utilisation.

Bénéficiez de la mise en route de votre installation par l'un de nos techniciens spécialisés, si votre installateur ne la propose pas.

Une fois l'appareil installé, appeler le :

N° Azur : 0810 74 10 40

(Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la marque de votre appareil et rechercher la rubrique SERVICES.

